

Attestation n° 117

émise le : 25 mai 2025

valable jusqu'au : 25 mai 20267

selon le dossier technique n° PPF/202

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **MENUISERIE GENEVRIER**



Av B.FOURNEYRON, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Signataire de la Charte « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

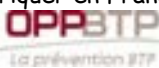
☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :**

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur www.de-baie.fr les indicateurs influents avec 
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME 
 - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
 - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
 - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
 - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'  une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : ECO 68 OF / 88 OF

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		ECO 68 OF	ECO 88 OF
Essences de bois		Pin sylvestre : non purgé d'aubier, traité, en lamellé collé et/ou abouté Chêne Européen : purgé d'aubier, non traité, en lamellé collé et/ou abouté Mélèze : purgé d'aubier, non traité, en lamellé collé et/ou abouté	
Système de finition	Finition complète (Fi)	Transparent et opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus	
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.	
Epaisseur ouvrants		68 mm	88 mm
Epaisseur dormants		68 mm	88 mm
Liaison ouvrant - dormant		Menuiserie à recouvrement et jeu de 12 mm 1 joint central sur ouvrant Option acoustique : 1 joint sur ouvrant en recouvrement intérieur	
Epaisseur max des vitrages		24 à 30 mm	30 à 50 mm
Particularités		Appui bois ou seuil aluminium RPT PMR, Entièrement vitré ou avec panneaux de soubassement en panneaux massif 3 plis + âme isolante en mousse PU	

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois				
Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	2200 x 846	PF1	2200 x 846
	OF2	2200 x 1620	PF2	2200 x 1620
	OF3	2200 x 2400	PF3	2200 x 2400
Oscillo-battants	OB1	1277 x 817	PFOB1	-
Fixe	CF	965 x 817		

(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Pin sylvestre (aubier inclus), Mélèze, Chêne Européen (purgé d'aubier) : produits certifiés CTB-LCA pour une classe de service 3 ou équivalent.	OUI
NF P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Chêne Européen (<i>quercus petraea</i> et <i>quercus robur</i>) (purgé d'aubier) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier.	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
	Pin sylvestre (aubier inclus) : Durabilité conférée compatible classe d'emploi 3.2. Vérification par essai de l'efficacité du traitement de préservation de surface. Rapport FCBA n°402-24-1141E-abc	
	Mélèze (purgé d'aubier et MV > 600 kg/m³) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier et si sa masse volumique est supérieur à 600 kg/m ³ . (Exigence non vérifiée dans le cadre du présent avis de conformité)	
	Mélèze (purgé d'aubier) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.1 si purgé d'aubier.	OUI (*) A l'exception des régions climatiques HUMIDE
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - memento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA ou équivalent. Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence

Performances	
selon NF EN 14 351-1+A2	
Air, Eau, Vent	A*4 E*7B V*C3 - rapport d'essais FCBA n°403/24/0021/A-1-V1
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 - rapport d'essais FCBA n°403/24/0021/A-1-V1
Forces de manœuvres	Classe 1 - rapport d'essais FCBA n°403/24/0021/A-1-V1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant, 350 N - rapport d'essais FCBA n°403/24/0021/A-3-V1
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisant - rapport d'essais FCBA n°403/24/0021/A-3-V1
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Classe 2 (10 000 cycles OF) - rapport d'essais FCBA n°403/24/0021/A-2-V1

Performances Acoustiques – Indice $R_{A,w}$ et $R_w(C, C_w)$ PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L) appui bois, entièrement vitrée, en pin sylvestre	
Gamme ECO 68 OF	
$R_{A,tr} = 34 \text{ dB} - R_w(C, C_w) = 38 (-1 ; -4)$ Vitrage 44.2 Securit / 14 arg / 44.2 Securit Rapport d'essais FCBA N°403/24/0021/B-3-v1	$R_{A,tr} = 38 \text{ dB} - R_w(C, C_w) = 43 (-1 ; -5)$ Vitrage 66.2 Silence Securit / 10 arg / 44.2 Silence Rapport d'essais FCBA N°403/24/0021/B-2-v1
Gamme ECO 68 OF (avec ouvrant en 88 mm)	
$R_{A,tr} = 40 \text{ dB} - R_w(C, C_w) = 44 (-1 ; -4)$ Vitrage 66.2 Silence / 12 arg / 4 / 12 / 44.2 Silence Rapport d'essais FCBA N°403/24/0021/B-1-v1	

Performances thermo-optiques U_w / S^c_w / TL_w ci-dessous sont présentés des exemples de performances des rapports de calcul réf FCBA IBC/2023 260.1						
Performance du vitrage Intercalaire : Swisspacer Ultimate	Fenêtre 2 vantaux appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vtx Seuil aluminium Entièrement vitré 2,18 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vtx Seuil aluminium et soubassement 2,18 x 1,53 m (H x L)	
	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)
$U_g = 1,0 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ S_g de 57% et $\alpha=0.4$ TL_g de 77%	$U_w = 1,2$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$
	$S^c_w = 0,38$ $TL_w = 0,51$		$S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,43$		$S^c_w = 0,29$ $TL_w = 0,38$	
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ S_g de 60% et $\alpha=0.4$ TL_g de 80%	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,5$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,5$
	$S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,53$		$S^c_w = 0,35$ $TL_w = 0,45$		$S^c_w = 0,31$ $TL_w = 0,40$	
U_w exprimé en W/(m ² .K)						

Nota : cette gamme présente 2 épaisseurs de bois possibles : 68, 88 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermo-optiques n'a été réalisée pour le 88 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme ECO 68 OF peuvent être étendues à la gamme en 88 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **25 mai 2025** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.fenestresbois21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire

